

Technicien.ne en climatisation et conditionnement d'air

- Secteur : [Industrie](#)
- Sous-secteur : [Climatisation - Froid](#)
- Degré :

Degré supérieur - 7^e année

- Forme d'enseignement : Technique de qualification
- Organisé en : Plein exercice

[Partager via Facebook](#) [Envoyer via mail](#)

- Tu as réussi ta 6^e technique de transition « Scientifique industrielle : électromécanique » ou
- Tu es en possession de ton certificat de qualification 6^{ème} technique « Electricien automatique », « Technicien du froid », « Technicien en électronique » ou « Technicien en équipements thermiques »

Au cours de cette année complémentaire, tu apprendras à :

- Conseiller les clients sur le fonctionnement et l'utilisation des installations climatiques et de conditionnement d'air
- Assurer le montage, la mise en service et le réglage de l'installation
- Assurer les réparations et l'aménagement d'une installation
- Assurer la maintenance préventive de l'installation

A l'issue de cette formation, tu obtiendras :

- Le certificat de 7^e technique de qualification « Technicien en climatisation et conditionnement d'air » (CQ7)
- Le certificat d'études de 7^e année (CE7)

Les métiers

[Technicien.ne en climatisation et conditionnement d'air](#)

Les écoles

[Institut Cardijn Lorraine - Enseignement technique et professionnel](#)

Mis à jour le:

03/03/2023